Projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

Du lundi 20 octobre au lundi 22 décembre 2025

Le Conseil Communautaire de SQY a arrêté le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement le 25 septembre dernier. Le projet de plan sera donc mis à la disposition du public **du lundi 20 octobre au lundi 22 décembre 2025** :



- En version papier, à l'Hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- En version numérique :
 - sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'adresse suivante : https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/vivre-ici/environnement-transition-ecologique/prevention-bruit/
 - sur le registre numérique à l'adresse : https://www.registre-numerique.fr/ppbe-communauteagglomeration-sqy (adresse active à partir du 1er jour de la mise à disposition).

Vous pourrez ainsi noter vos observations sur les registres mis à disposition.

Documents
Avis - Consultation public porjet PPBE_oct-déc25
Délibération-Arrêt-PPBE